



# DOSSIER

---

## **PLAN ALCOOL DÉPARTEMENTAL 2014-2016**

*Lundi 24 février 2014*

---

### **Contacts Presse :**

Préfecture de la Vendée - bureau de la communication interministérielle  
Jean-François BODIN - Tél. : 02 51 36 72 00 - Mobile : 06 74 75 23 16 - Fax : 02 51 36 71 26  
mail : [pref-communication@vendee.gouv.fr](mailto:pref-communication@vendee.gouv.fr)  
Site internet : [www.vendee.gouv.fr](http://www.vendee.gouv.fr)

---

---

de PRESSE



## PLAN ALCOOL DÉPARTEMENTAL DE LA VENDÉE 2014-2016

### *Plan départemental de la lutte contre la consommation excessive et inappropriée d'alcool*

La consommation excessive et inappropriée d'alcool reste un problème social et sociétal majeur dans la région Pays de la Loire, et en particulier en Vendée.

**Le risque lié à l'alcool intéresse de nombreux domaines des politiques publiques, que ce soit la santé publique, la protection des populations fragiles ou encore la sécurité publique.**

Dans la région Pays de la Loire, on dénombre plus de 1.200 décès annuels dus à des maladies directement liées à l'alcool et plus de 60.000 consommateurs de moins de 25 ans à risque chronique d'alcoolisation. Concernant les populations fragiles, l'alcool reste un des facteurs majeurs déclenchant et aggravant les violences intrafamiliales. En matière de sécurité publique, 1/3 des interventions des forces de l'ordre sont liées à une alcoolisation excessive ; on dénombre 18 accidents mortels liés à l'alcool sur les routes vendéennes en 2012.

Cette situation préoccupante implique un effort renouvelé en Vendée, en particulier à travers une prise en compte globale de la lutte contre les risques liés à la consommation excessive d'alcool.

Afin de mettre en place une action coordonnée entre tous les acteurs de la prévention, de l'accompagnement et, le cas échéant de la répression des comportements dans ce domaine, la Préfecture de la Vendée et le Conseil Général ont lancé le 3 octobre l'élaboration d'un « Plan Alcool » pour le département.

Cette démarche partenariale s'est traduite par un **travail de concertation inédit avec les acteurs vendéens** : Procureurs de la République, services de l'État, collectivités territoriales, associations, établissements hospitaliers. **L'élaboration du Plan Alcool a associé plus de 34 acteurs**, notamment à travers huit ateliers de réflexion commune et d'échanges.

**Le Plan Alcool constitue le premier cadre de travail et d'action regroupant autant d'acteurs en Vendée pour lutter contre l'alcoolisme et les troubles de l'alcoolisation. Il réunit, coordonne et renforce de manière ambitieuse les actions menées jusqu'ici.** Il se traduira notamment par des initiatives communes pour l'année 2014 selon un calendrier partagé, et permettra de piloter en commun la coordination des actions menées par tous.

Enfin, ce cadre de travail permet de se concerter sur les résultats attendus, de suivre en commun leur réalisation et de réagir en conséquence sur la période 2014-2016.





## **La consommation inappropriée et excessive d'alcool : une problématique majeure pour la Vendée**

### ***I. Un grave problème de santé publique***

Entre 2004 et 2008, **120 décès par pathologies directement liées à l'alcool** (maladie alcoolique du foie, cirrhose, décès par troubles mentaux liés à l'utilisation d'alcool) **ont été recensés en Vendée**.

Plus de la **moitié de ces décès surviennent avant 65 ans**, et concernent en **grande majorité (80%) des hommes**. À noter que la consommation d'excessive d'alcool est à l'origine d'une part importante des morts violentes (suicide ou accident de la route notamment).

**L'arrondissement des Sables d'Olonne** (territoires de Challans-Beauvoir-Monts et Littoral-Saint Gilles – Olonne) est **particulièrement impacté**, puisqu'il connaît une **mortalité supérieure d'environ 15% à la moyenne régionale**. Au contraire, le Sud Vendée – Fontenay a pour sa part une mortalité inférieure de 26% à la moyenne régionale.

### ***II. Une habitude de consommation excessive ancrée chez les jeunes***

Selon les données de l'ORS Pays de la Loire (Observatoire régional de santé), la **consommation d'alcool chez 15-25 ans** dans la région Pays de la Loire, bien que stabilisée depuis 2005, reste à un niveau élevé, **nettement plus défavorable que la moyenne nationale**.

Une **habitude de consommation chronique, excessive, et de plus en plus tôt** semble caractériser les jeunes ligériens et vendéens. En 2010, à 15 ans, 91% ont déclaré avoir déjà consommé des boissons alcoolisées (contre 85% au niveau national) et 24% avoir déjà été ivres (contre 16%). Pour les 15-25 ans, sur une période d'un an, 20% (contre 15%) ont déclaré avoir bu des boissons alcoolisées au moins deux fois par semaine, 31% (contre 22%) avoir eu au moins trois ivresses. Cette **augmentation des consommations excessives** semble indiquer une **perception dégradée du seuil de dangerosité de l'alcool**, en particulier chez les 15-17 ans.

Ceci a eu pour conséquence directe l'hospitalisation en 2010 de plus de 110 Ligériens âgés de 5 à 24 ans (93 enfants de 5-14 ans et 1017 jeunes de 15-24 ans). Le **taux d'hospitalisation pour intoxication aiguë** de cette population a ainsi **doublé entre 2000 et 2008**.

Depuis l'année scolaire 2006-2007, les personnels de santé de l'Éducation Nationale répondent à une enquête ministérielle sur le repérage des jeunes en état d'alcoolisation. L'indicateur « état d'ébriété avérée » est identifié chez les jeunes scolarisés en collège ou en lycée. L'enquête étant basée sur du « déclaratif », les chiffres sont très peu représentatifs. Néanmoins **l'enquête fait ressortir que les collèges sont autant impactés que les lycées**.





### *III. Un facteur prégnant des violences intra-familiales*

Ces violences se déroulent dans l'espace privé à l'encontre d'un enfant, d'une personne âgée, d'une personne handicapée ou bien entre des conjoints ou concubins dont l'un est victime de violences conjugales. **De 2006 à 2008, les violences intra-familiales ont été en augmentation régulière.**

Elles sont passées de 335 faits constatés pour lesquels une plainte a été déposée en 2006 à 487 en 2008, soit une augmentation de 45 %.

Malgré l'absence de relevé statistique quant à la consommation d'alcool pour les faits constatés de violences intra-familiales, les services de police et de gendarmerie constatent que **l'immense majorité de ces violences se déroulent sur un fond d'alcool** (alcoolisme chronique, consommation excessive et état d'ivresse).

### *IV. L'alcool au volant : un fléau toujours présent*

Malgré une baisse du nombre d'accidents de la route depuis 10 ans en Vendée, suivant en cela l'évolution nationale, **le nombre d'accidents dans lequel l'alcool est impliqué a augmenté.** Cette tendance est **particulièrement significative s'agissant de la « catégorie » des tués.**

En comparant les périodes 2003 à 2012 et 2008 à 2012 (comparaison glissante), le **nombre d'accidents corporels avec alcool a progressé de 2 points** (17 % du total des accidents corporels), le **nombre d'accidents mortels avec alcool de 3 points** (27 % du total des accidents mortels), et le nombre de tués lié à l'alcool de **5 points** (29% du total des tués).

**L'alcool au volant semble par ailleurs être sur une tendance haussière.** En zone police (La Roche-sur-Yon et Sables d'Olonne), les **constats d'une conduite en état d'ivresse publique et manifeste ou sous l'empire d'un état alcoolique sont en forte hausse (+89%),** si l'on compare les périodes de janvier à septembre entre 2012 et 2013.

Dans le département, les **rétections de permis sont dues pour 85% à une conduite sous l'empire de l'alcool.** Si on note une chute importante des rétections pour ce motif (-35% sur la période de janvier à août entre 2012 et 2013), celle-ci reste **moins conséquente que pour les rétections liées à la consommation de stupéfiants (-70%),** mais supérieure à celles liées à la vitesse (-23%).

### *V. Un enjeu majeur de tranquillité publique*

Les pouvoirs publics ont **sanctionné en 2013 un nombre plus important de manquements des établissements servant de l'alcool** (bars et discothèques). Ainsi, au 1er novembre 2013, plus de **22 avertissements et 10 fermetures administratives** ont été édictées. En 2012, seuls 5 avertissements ont sanctionné des manquements et 3 fermetures administratives sont intervenues.





Ces manquements se situent essentiellement dans la **circonscription des Sables d'Olonne (68% des avertissements et la totalité des fermetures administratives en 2013)**. Outre la densité de population et les activités littorales, **l'augmentation de population estivale n'explique pas à elle seule cette particularité**, la moitié des sanctions intervenant « hors-saison » (mois d'octobre à mai).

Les manquements sanctionnés en 2013 relèvent en majorité du **dépassement de l'horaire de fermeture (40%)** et des **troubles à la tranquillité publique (36%** liés au bruit, troubles à l'ordre public et rixes). Les sanctions pour **vente d'alcool à des personnes déjà ivres sont toujours présentes (22% des manquements)**, et **deux cas de vente d'alcool à des mineurs ont été signalés**.

Depuis 2012, contrôles et sanctions se sont accentués. Les manquements relevés restent peu fréquents dans les arrondissements de La-Roche-sur-Yon et de Fontenay. Toutefois, une **attention particulière est portée aux établissements du littoral vendéen**, qui en comportent un nombre et une densité importants. La **prégnance d'atteintes à la tranquillité publique et la vente d'alcool à des publics fragiles (personnes ivres, mineurs) restent préoccupants**.

### **Le Plan Alcool va permettre dès cette année des avancées concrètes et ciblées pour lutter efficacement contre le risque alcool.**

La dynamique du Plan Alcool et les actions qui seront décidées en commun par les participants se dérouleront selon trois temps qui permettront de se coordonner durant les différentes périodes de l'année :

- établissement du plan de travail pour l'année ;
- coordination et actions envisagées pour la période estivale ;
- bilan sur les actions menées et la mise en œuvre du Plan Alcool.

Ainsi, les participants du Plan Alcool se réuniront les 27 mars et 1<sup>er</sup> avril 2014 dans 4 groupes thématiques pour établir le plan de travail de l'année selon les quatre thèmes prioritaires qui ont été identifiés.

- **l'alcool et les jeunes**
- **l'impact de l'alcool sur les familles**
- **la lutte contre l'alcoolémie routière**
- **alcool et tranquillité publique**

